



MAIRIE DE SENS-DE-BRETAGNE
9 Place de la Mairie
35490 SENS-DE-BRETAGNE

Sens-de-Bretagne,
Le 21 juillet 2025

Objet : Arrêt collecte des bornes textiles, chaussures.

L'association Le Relais a informé ses différents partenaires, le vendredi 11 juillet, d'une suspension de la collecte des TLC dès le mardi 15 juillet et jusqu'à nouvel ordre sur tout le territoire français.

Cette décision découle d'un différend entre l'association Le Relais et Refashion, l'éco-organisme en charge de la filière. Le Relais, acteur majeur de cette filière, dénonce « le blocage des financements par l'éco-organisme Refashion. »

Par conséquent :

- Les bornes « Le Relais » présentes sur le territoire resteront en place, mais elles ne seront plus vidées jusqu'à nouvel ordre.
- Les dépôts sont fortement déconseillés dans les bornes et à proximité, les dépôts au pied des bornes sont considérés comme dépôt sauvage, afin d'éviter leur débordement.

En attendant une évolution de la situation, nous conseillons donc aux habitants de :

- Conserver leurs vêtements, chaussures et linges de maison à domicile jusqu'à nouvel ordre
- Ne pas jeter ces articles dans les ordures ménagères car ils ne seront pas valorisés

Le service communication de la ville de Sens-de-Bretagne.